

Quelle prise en compte de la biodiversité pour les projets de restauration des milieux aquatiques dans le Morbihan ?

Note de synthèse - septembre 2023

Référence du rapport d'étude complet : BAAIZ S., 2023. Quelle prise en compte de la biodiversité pour les projets de restauration des milieux aquatiques dans le Morbihan ? – Conseil départemental du Morbihan. 106p.

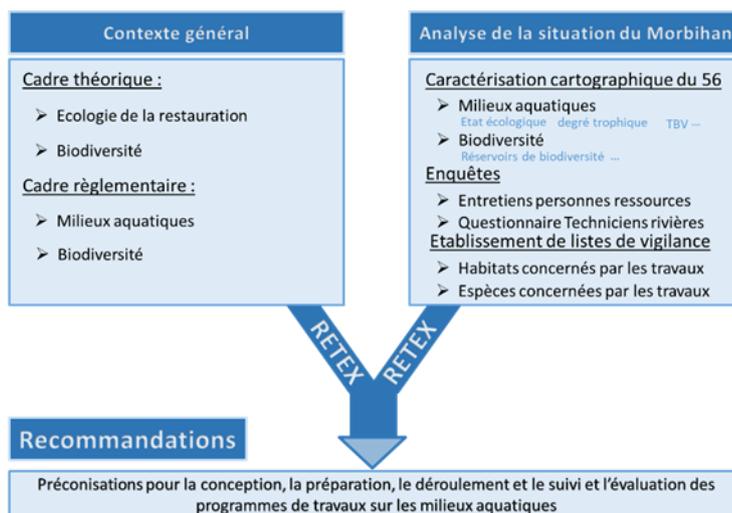
> téléchargeable sur <http://csem.morbihan.fr/etudes.php>

PROBLÉMATIQUE

La restauration des milieux aquatiques et la protection de la biodiversité constituent des enjeux d'intérêt général, interdépendants, et font l'objet d'obligations réglementaires. Les interventions sur les milieux aquatiques, souvent considérées de fait comme bénéfiques pour la biodiversité, nécessitent cependant de se questionner sur la réelle prise en compte de cette dernière. En effet, si de manière générale le bénéfice reste indéniable, certaines interventions peuvent parfois entraîner des perturbations temporaires, voire même durables, sur la biodiversité en place. Cette étude vise, après avoir précisé de quoi parle-t-on ?, à examiner quelles pratiques favorables prenant en compte la biodiversité dans les programmes d'action des milieux aquatiques sont d'ores et déjà mises en place et quelles en sont les marges de progrès. Le but de ce travail exploratoire est d'apporter de premiers éléments de réflexion pour une meilleure prise en compte des enjeux de biodiversité dans les projets de restauration des milieux aquatiques.

MÉTHODOLOGIE

La démarche méthodologique adoptée comporte plusieurs étapes (cf. ci-contre). L'étude porte sur trois types de travaux menés dans le cadre des Contrats Territoriaux volet Milieux Aquatiques : les reméandrages de cours d'eau, les effacements de plans d'eau et les travaux sur la ripisylve.



RÉSULTATS

Cette étude a généré plusieurs résultats dont une revue théorique définissant très clairement la terminologie ayant trait à biodiversité et la restauration écologique ; Un cadrage réglementaire ; Une production, notamment cartographique, permettant une première caractérisation des enjeux liés à la biodiversité et aux milieux aquatiques du Morbihan ; Un état des lieux des pratiques et une perception de la problématique dans et hors département ; Des listes de vigilances d'habitats mais aussi d'espèces (animales et végétales) et enfin des préconisations visant à une meilleure prise en compte de la biodiversité au sein des programmes d'actions « milieux aquatiques ».

Nom vernaculaire - latin	Statut	Travaux concernés
Triton crêté - <i>Triturus cristatus</i> (Laurenti, 1768)	Protégée	Reméandrage, étang
Triton ponctué - <i>Lissotriton vulgaris</i> (Linnaeus, 1758)	Protégée	Reméandrage, étang
Alyte accoucheur - <i>Alytes obstetricans</i> (Laurenti, 1768)	Protégée	Reméandrage, étang
Triton alpestre - <i>Ichthyosaura alpestris</i> (Laurenti, 1768)	Protégée	Reméandrage, étang
Crapaud calamite - <i>Epidalea calamita</i> (Laurenti, 1768)	Protégée	Reméandrage, étang
Pélodyte ponctué - <i>Pelodytes punctatus</i> (Daudin, 1803)	Protégée	Reméandrage, étang
Grenouille rousse - <i>Rana temporaria</i> (Linnaeus, 1758)		Reméandrage, étang
Crapaud épineux - <i>Bufo spinosus</i> (Daudin 1803)	Protégée	Reméandrage, étang
Triton marbré - <i>Triturus marmoratus</i> (Latreille, 1800)	Protégée	Reméandrage, étang
Rainette verte - <i>Hyla arborea</i> (Linnaeus, 1758)	Protégée	Reméandrage, étang
...		

Liste de vigilance amphibiens (extrait)

PRECONISATIONS

Les préconisations s'inscrivent à plusieurs étapes de la démarche. En amont, par un partage du cadre théorique, puis lors de la phase d'étude et enfin à la mise en œuvre des actions. Certaines préconisations sont des actions existantes qu'il conviendrait de conforter tandis que d'autres seraient à mettre en place.

GENERALES

Acculturation et formation des acteurs « milieux aquatiques »

Mieux considérer la complexité de la biodiversité

Renforcer les connaissances naturalistes des techniciens de rivières

Aborder davantage tout au long de l'étude préalable les enjeux de biodiversité.

Développer une approche intégrée

Evaluer les enjeux écologiques du site visé par les travaux

Associer les approches habitats et espèces

Réfléchir à différentes échelles cohérentes

Renforcer la vision transversale des actions menées sur le bassin versant

Mesures en commun

Prise en compte de la séquence Eviter Réduire Compenser

Définir les accès des travaux en fonction des enjeux écologiques

Limiter la surface et le nombre de points d'accès pour les libérations d'emprises

Apporter une attention particulière aux espèces végétales invasives

Prendre en considération les habitats et espèces des listes de vigilance élaborées

Conception, préparation et mise en œuvre des actions

Reméandrage

Positions sur le bassin versant, paysage environnant...

Plans d'eau

Echelle spatiale de décision, contexte environnant, implantation du plan d'eau, impact cumulé, âge ...

Ripisylve

Etat de la ripisylve : degré de maturité, stratification, structure, ...

Suivi et évaluation des travaux

Redéfinir les suivis et l'évaluations : moins de suivis, mieux configurés et davantage exploités

Construire des indicateurs d'évaluation de l'évolution de biodiversité

Etablir des retours d'expériences de références

Capitaliser la connaissance